

> Analyses et témoignages > Belgique > Sortie du documentaire sur Ali Aarass

Sortie du documentaire sur Ali Aarass

HANANE JAZOUANI

29 avril 2013

[envoyer par mail](#) | [Share](#) | 101

Article en PDF :



Entre 2011 et 2012, le belgo-marocain Mohamed Ouachen a réalisé le documentaire intitulé « Ali Aarass pour l'exemple », sorti le 28 février, en DVD. Durant six mois, le réalisateur a rencontré la famille et le comité de soutien d'Ali Aarass, qui se bat pour la libération de ce belgo-marocain de 51 ans, emprisonné pour terrorisme, depuis deux ans, au Maroc.



Depuis le 28 février, le DVD du documentaire « Ali Aarass pour l'exemple » réalisé par le belgo-marocain Mohamed Ouachen, est disponible à la vente au prix de 7 euros sur internet. « L'initiative de la sortie de ce DVD vient de la famille et du comité de soutien d'Ali Aarass. J'ai cédé tous les droits du film à la famille pour qu'elle puisse récolter de l'argent pour les frais de justice et déplacements au Maroc », indique Mohamed Ouachen.

Cela fait aujourd'hui près de 5 ans qu'Ali Aarass est emprisonné, entre l'Espagne et le Maroc. Depuis deux ans, il est incarcéré à la prison de Salé. Il avait été interpellé et mis en détention, une première fois, le 1er avril 2008 à Melilla. Puis, le 14 décembre 2010, alors que la justice espagnole prononce un non-lieu dans son dossier et que le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme de l'ONU suspend l'extradition d'Ali Aarass, il est néanmoins extradé au Maroc.

Piège de la double nationalité

Les autorités marocaines l'ont accusé de trafic d'armes au profit du réseau jihadiste d'un autre Belgo-marocain, Abdelkader Belliraj, condamné, lui, à la prison à perpétuité. Fin 2011, il est condamné par la justice marocaine à 15 ans de prison. Du fond de sa cellule, Ali Aarass clame son innocence. Il affirme qu'il a signé ses aveux sous la torture.

« Si j'ai voulu faire un documentaire sur cette affaire c'est surtout parce que c'est une affaire dont on ne parle pas beaucoup en Belgique. Ni les médias, ni les autorités belges n'ont pris la peine de se pencher sur ce dossier », explique-t-il. « A mes yeux il est considéré comme un citoyen de seconde zone. Pourquoi ne prend-t-on pas la peine d'aller le récupérer en prison ?

L'indifférence belge

Pourquoi ne lève-t-on pas le petit doigt pour lui, alors qu'il est aussi un citoyen belge ? Que représentons-nous, les Belgo-marocains, aux yeux des autorités belges ? Si c'était un Belgo-belge, la situation aurait été bien différente », lâche-t-il. Actuellement une seule députée belge du parti Ecolo, Zoé Genot se bat pour que le ministre belge des Affaires étrangères se penche de près sur le dossier.

Au-delà du manque de réactions de la part des autorités belges, Mohamed Ouachen a également voulu dénoncer dans son film, la manière dont la justice marocaine l'a très vite rendu coupable. « A mon sens, on n'a fait que chercher à prouver sa culpabilité [pas d'enquête à décharge, ndr] et rien ne prouve aujourd'hui qu'il est coupable », estime-t-il. Il insiste sur le non-lieu prononcé par le célèbre juge espagnol Balthazar Garzon en 2010.

Piochages à l'aveugle

De son côté, la famille d'Ali Aarass accuse le Maroc de mener une politique anti-terroriste stricte dans le seul but de montrer qu'il est investi à fond dans la guerre contre le terrorisme. Pour la famille, les victimes de cette politique sont souvent des bi-nationaux d'Europe qui se retrouvent dans les geôles marocaines, pris au piège par leur double-nationalité.

« L'impression de « piochages » à l'aveugle pour maintenir la peur du « terrorisme au Maroc » est très forte. Le Maroc semble avoir absolument besoin de suspects à accuser de terrorisme entre lesquels on crée des liens et pour donner plus de poids à cela on invente des connections internationales en emprisonnant des gens venant de plusieurs pays », avait déclaré Farida, la sœur d'Ali dans une interview pour Avanti, site anticapitaliste belge.

La famille Aarass continue, aujourd'hui, de se battre pour demander la libération d'Ali.

« Maintenant il faut épuiser tous les recours de la justice marocaine, même si nous savons que c'est sans espoir. Une fois que cela sera fait, nous pourrons faire officiellement appel aux autorités internationales. Sauf si la Cour de cassation marocaine casse le jugement, mais cela relève de l'irréel », avait précisé Farida Aarrass.

Une manifestation en soutien au prisonnier belgo-marocain est organisée le premier avril prochain à Bruxelles, avec la participation de nombreux artistes. Une date pour rappeler que cela fait 5 ans qu'Ali Aarrass est privé de liberté.

Source : Yabiladi

Bande annonce de « Ali Aarass, pour l'exemple »

[Haut de la page](#) - [Accueil](#)

Copyright © 2009 Investig'Action. Tout droits réservés Qui sommes-nous ? | [Agenda](#) | [Faire un don](#) | [Nous écrire](#) | [Organiser un débat](#) | [Participer](#) | [Liens](#) |

.....
Graphisme et Développement : Platanas studio